

CORRESPONDANCE ROMAINE

Rome, le 19 juin 1907.



LE Souverain-Pontife, par un décret de la Consistoriale, du 11 novembre 1906, a élevé à la dignité de métropole l'église cathédrale de Yucatan dans le Mexique. Il la détache de la métropole d'Antequera ; et pour lui former une province ecclésiastique, lui donne les deux suffragants de cette province, Tabasco et Campèche. Plusieurs causes ont motivé cette distinction. Yucatan est un des plus anciens sièges du Mexique, ayant été érigé en 1518 par Léon X ; ses pontifes ont été en grand nombre des hommes remarquables par leur sainteté ou ont rendu d'éminents services à leur pays. La position même de la péninsule du Yucatan, éloignée de tout l'état continental du Mexique, à l'extrémité du golfe de Campèche, demandait que cette partie du territoire reçut une organisation stable, d'autant plus que, très éloignée d'Oaxaca, les communications avec cette ville, siège métropolitain d'Antequera, étaient énormément difficiles.

— Mais le pape pense aussi à agrandir la hiérarchie au Brésil. L'évêque de Saint-Paul, au Brésil, a un territoire de 260,000 kilomètres carrés, c'est-à-dire à peu près la grandeur de l'Italie ; et une population qui, presque entièrement catholique, dépasse 2 millions d'habitants. Le nouvel évêque, en remplacement de celui qui trouva si tragiquement la mort dans le naufrage du *Sirio*, a reconnu son diocèse trop vaste ; et comme ce diocèse est réservé à un grand avenir et se trouve sillonné par de nombreuses voies ferrées, il a pensé le diviser en cinq. Saint-Paul, la ville la plus importante, serait métropole ; et quatre autres évêchés seraient formés avec l'ancien territoire de Saint-Paul. Sitôt le plan conclu et après s'être assuré qu'il ne trouverait pas d'obstacles près le Saint-Siège, l'évêque a commencé par visiter son diocèse, se faisant aider d'une com-